



DECISION N° 2022_680

**Accord-cadre à bons de commande concernant
l'acquisition de matériels et logiciels de
radiocommunication et prestations associées**

Direction Commande Publique et Achats
Division Marchés Publics

Le Maire,

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoir susceptibles d'être consenties au Maire par le Conseil Municipal,

Vu les articles L2122-23 et L2122-18 relatifs aux subdélégations susceptibles d'être consenties par le Maire aux Adjointes et/ou Conseillers Municipaux,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, donnant délégation de pouvoir au Maire pour les matières énumérées dans l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 2021 portant subdélégation de signature à Monsieur François DUSSAUBAT, Adjoint au Maire.

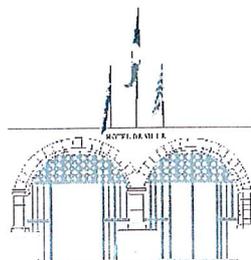
Considérant qu'au terme de la consultation organisée selon la procédure adaptée en application des articles 2123-1 et R.2123-1 1° du code de la commande publique, il convient de conclure un accord-cadre concernant **l'acquisition de matériels et logiciels de radiocommunication et prestations associées.**

Compte tenu de la difficulté de prévoir avec exactitude les moyens à mettre en œuvre, ce marché sera dit à bons de commande avec maximum et passé en application des articles L.2125-1 1°, R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du code de la commande publique.

Le montant maximum total des prestations pour la durée totale de l'accord-cadre est de 200 000 € HT.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans à compter de la notification du marché.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces de l'accord-cadre.



Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 13.3 du CCAG-TIC.

Le 26 avril 2022, un avis d'appel public à la concurrence a été transmis et publié au BOAMP et sur le site internet de la Ville de Perpignan, fixant la date limite de remise des offres au 20 mai 2022 avant 12h00 dernier délai.

Une seule offre a été réceptionnée dans les délais.

Le candidat étant conforme administrativement, il a été procédé à l'examen et à l'analyse selon le rapport présenté en annexe.

Critères de jugement des offres :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations- Mode de calcul : (offre/moyenne des offres) x coefficient	40.0 %
2-Valeur technique - Mode de calcul : (1-note/10) x coefficient	60.0 %

DECIDE

ARTICLE 1 :

De retenir après analyse et négociation, l'offre économiquement la plus avantageuse et parfaitement conforme aux prescriptions techniques demandées présentée par :

La Société TALCO LANGUEDOC, 400 rue de Pinville 34 000 MONTPELLIER, pour un montant de simulation annuelle de 64 965,19 € HT et un montant maximum de 200 000 € HT pour la durée totale du marché.

ARTICLE 2 :

L'attributaire a été avisé par courriel via la plateforme AWS, en date du 17 juin 2022, que son offre a été retenue.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services,

Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services,

Monsieur le Receveur Municipal,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

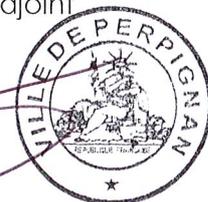
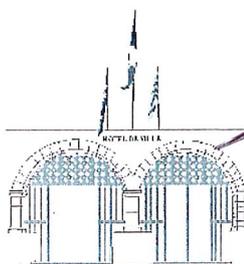
Fait à Perpignan, le 28 JUIL. 2022

ID Télétransmission : 066-216601369-2220728_158390 Ap_1.1

Accusé reçu le : 28 JUIL. 2022

Affiché le : 28 JUIL. 2022

M. François DUSSAUBÂT, Pour le Maire par subdélégation l'Adjoint





ACQUISITION DE MATERIELS ET LOGICIELS DE RADIOCOMMUNICATION ET PRESTATIONS ASSOCIEES

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Direction : DN
Service :
N° de consultation MARCO : 22MDNPA30
TYPE DE PROCEDURE : PROCEDURE ADAPTEE
Marché de : Travaux Fourniture Service
Date de publication : 26/04/2022
Date limite de réception des offres : 20/05/2022

Nombre de lots et intitulés des lots : LOT UNIQUE

Nombre de plis reçus : 1

Date ouverture des plis : 25/05/2022

Candidatures non admises :

PERPIGNAN LE 28 JUL. 2022



Pour le Maire,
Par substitution
l'Adjoint

François DUSSAUBAT

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Opération **ACQUISITION DE MATERIELS ET LOGICIELS DE RADIOCOMMUNICATION ET PRESTATIONS ASSOCIEES**

LOT UNIQUE	Estimation € HT	65 000,00 €	
Critères de sélection	Prix	coefficient : 40%	calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
	Valeur technique	coefficient : 60%	calcul : (1-note/10) x 0,6

1) Prix

CANDIDATS	Montant des Offres € HT				Note pondérée calcul : (prix / moyenne des offres) x 0,4
	A l'ouverture des plis (Fiche de simulation)	Après vérification	Après négociation	Après négociation	
TALCO LANGUEDOC	67 118,09	67 118,09	64 965,19	64 965,19	0,400
Moyenne des Offres					
		67 118,09		64 965,19	

2) Valeur technique (notes à attribuer et motiver ongles suivant)

CANDIDATS	Critères			NOTE		Note pondérée calcul : (1-note/10) x 0,6
	Qualité du matériel proposée (30 points)	Qualité des prestations proposées (20 points)	Performance environnementale de l'offre (10 points)	/60	/10	
TALCO LANGUEDOC	30,00	20,00	5,00	-	55,00	9,17
	-	-	-	-	-	-

3) Délais

CANDIDATS	Délat maximum:	10	jours calendaires / ouvrés /	Note pondérée
	Délat proposé à l'ouverture	Délat après vérification	Délat après négociation ou interrogation du candidat	
TALCO LANGUEDOC				0%
				0,000

Vérification des offres:

RAS

Offres suspectées d'être anormalement basses:

RAS

Offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées

RAS

Conclusion: -

Déroulement de la négociation:

Il a été demandé le 30/05/22 à la société de nous transmettre sa meilleure offre technique et financière via AWS avant le 01/06/22.

Interrogation éventuelle des candidats sur les délais -

Classement des offres

Entreprises	Notes obtenues par critère					Note finale	Classement final
	Prix	Classement	Valeur technique	Classement	Délais		
TALCO LANGUEDOC	0,400	1	0,050	1	-	0,450	1

Proposition : Nous vous proposons d'attribuer ce marché à la société **TALCO-LANGUEDOC** mieux disante pour un montant de simulation pour la première année de 64.965,19 € HT et un montant maximum du marché de 200.000,00 € HT

Signature directeur



Signature élu délégué



ECONOMIE GENERALE DU MARCHÉ

LOT	Désignation	ATTRIBUTAIRES	Offre de prix	Estimation MOE	Δ	Ecart %
1		TALCO LANGUEDOC	64 965,19	65 000,00	-34,81	-0,05%
0			64 965,19	65 000,00	-34,81	-0,05%

